

2000 : UNE ANNEE D'ENVERGURE POUR LE SYNDICALISME EUROPEEN ET FRANÇAIS

Un an après notre adhésion à la CES, il est intéressant de faire le point de la situation.

31 janvier/05 février 1999 : 46^e congrès de la CGT. Une partie du débat a porté sur les enjeux européens. Notre demande d'adhésion à la CES a été très massivement approuvée.

16 mars 1999 : adhésion de la CGT à la CES

28 juin/02 juillet : 9^e congrès de la CES à Helsinki.

Un congrès fort où la paix en Europe apparaît comme fragile en cette fin de siècle. Hajrullah GORANI, Président du syndicat Kosovar et Branislav CANAK, Président du syndicat indépendant Serbe NEZAVISNOST ont affirmé, par l'union des travailleurs, leur volonté de participer à une société démocratique pluriethnique. La guerre a fait des ravages au Kosovo, en Yougoslavie en début d'année 2000.

Sur cette difficile question, la CES a réuni l'ensemble des organisations du pacte de stabilité des Balkans ainsi que la Grèce et la Turquie et un grand nombre d'organisations syndicales des pays de l'UE les 3 et 4 décembre derniers. Cette conférence a permis un travail constructif de coopération et d'engagement dans un respect réciproque qui va bien au-delà de la nécessaire solidarité. La CGT a organisé un dîner avec Branislav CANAK de Nezavisnost (SERBIE), Hajrullah GORANI de BSPK (KOSOVO) et Dragan DURIC, de SSSCrne (Montenegro). Cela a été un moment important dans la vie syndicale de cette région et pour la nôtre.

La guerre épouvantable de Tchétchénie se poursuit !

La raison d'être de la construction européenne, c'est de garantir la paix de manière durable sur notre continent. Les conflits, les thèses extrêmes : nationalistes, racistes se développent en Andalousie. En Autriche un gouvernement d'alliance est conclu avec l'extrême droite dont le leader Joerg HAIDER, revendique sa filiation au nazisme. L'Autriche qui a un niveau de chômage faible n'a pas voulu faire de travail sur sa mémoire historique. Elle s'est réfugiée dans un système bipartisme du pouvoir durant 40 ans sans véritable alternance qui a laissé le champ libre au populisme. 14 pays de l'Europe, la présidence en exercice de l'Union Européenne, le Portugal ont condamné la formation de ce gouvernement. Nous devons être attentifs à tous risques de banalisation, de blocage, voire de justification émanant de ce gouvernement autrichien. Les risques ne sont-ils pas forts aussi en Allemagne après les scandales du CDU ? La question de l'avenir de l'Europe est posée dans toutes ses dimensions. Le calendrier proposé au niveau européen reflète parfaitement ces enjeux.

✚ Ouverture de la Conférence intergouvernementale (CIG). Elle a pour objet de permettre l'adhésion de plus de 10 pays et la possibilité de faire fonctionner institutionnellement une Europe à 27 ou 30 pays. Cela concerne le rééquilibrage de la modération des voix au Conseil, à l'extension du vote à la majorité qualifiée. La révision et l'examen du rôle de la commission.

Chacun est à même d'apprécier que le futur de l'Europe n'a qu'un très lointain rapport avec le marché commun créé en 1957 par 6 pays.

✚ Intégrer des droits fondamentaux dans les traités. C'est une question clé. Comment prétendre engager une coopération réelle, des coordinations, des cohésions sociales, si à l'occasion de la future CIG des droits économiques et sociaux fondamentaux reconnus et d'application obligatoire ne sont pas intégrés dans les traités. La France présidera le Conseil durant le second semestre 2000. En principe, la CIG doit se conclure courant décembre sous sa présidence. Or les dossiers principaux dont la directive sur l'information et la consultation des travailleurs qui faisait suite aux conflits de Vilvorde est

en panne. La révision de la direction sur comités d'entreprise européens bégaie. Le serpent de mer de la société européenne (plus de 20 ans de procédure) est en eau profonde. Le gouvernement français va-t-il rééditer la présidence de 89 avec une déclaration intitulée charte des droits sociaux qui plus de 10 ans après n'a quasiment eu aucun effet !

L'enjeu des droits fondamentaux est prioritaire. Prioritaire par la déclaration de la commission exécutive de la CES du 17 septembre dernier, prioritaire comme l'ont été les exigences de normes sociales à Seattle lors de l'ouverture des négociations sur l'OMC. La direction de la CES a proposé une rencontre sur les comités d'entreprises européens courant octobre. Le syndicalisme français aura la lourde tâche d'impulser les initiatives pour porter le débat sur ce sujet articulant démocratie sociale et garantie sociale.

L'Union Européenne est face à un véritable défi avec l'élargissement. Une responsabilité historique majeure qui conditionnera son existence, voire sa sécurité, la paix, son développement pour l'avenir.

Or, si cet objectif apparaît aujourd'hui comme une grande ambition, les conditions économiques et sociales sont loin d'être évidentes.

Les craintes et les difficultés exprimées par notamment des syndicats d'Europe Centrale sont fortes. Réforme et privatisation des systèmes de santé, de retraite, problème d'environnement, droits syndicaux, droits de négociation, droit de grève, pollution industrielle, manque de ressources. Certains pays prétendent à nouveau se contenter d'une charte des droits fondamentaux face aux déréglementations sociales qui se profilent, c'est accepter le concept.

D'autre part, Il conditionne de lui-même une Europe à plusieurs vitesses. L'Union Européenne a besoin de politique coordonnée pour la croissance, l'emploi, contre l'inégalité, contre les exclusions mais aussi pour lutter contre les incroyables concentrations qui s'opèrent dans les domaines clés : telecom, biotechnologie, assurances, finances...pour pouvoir agir dans le cadre du commerce international pour établir d'autres rapports avec les pays en développement. Il faut développer l'emploi en niveau, en qualité. C'est la principale revendication de la CES pour l'année 2000 : plus d'emplois, des emplois qualifiés, une réelle politique articulant emploi et croissance.

L'objectif de cette année c'est entreprendre une vaste campagne de mobilisation en Europe sur plus d'emplois, l'extension des droits fondamentaux, étendre les droits des travailleurs.

Cette campagne s'inscrit pleinement dans le prolongement des travaux du 9ème congrès d'Helsinki. Elle a d'ores et déjà un rythme, un calendrier. Comité Exécutif de la CES les 21 et 22 mars à Lisbonne à la veille du sommet spécial emploi des 23 et 24 mars. Action, mobilisation à Porto le 21 juin à l'appel de la CES et des deux centrales syndicales portugaises CGTP/UGT.

Cette campagne doit se dérouler à deux niveaux : national et européen, sous des formes différentes : manifestations, actions, conférences, etc...

On voit bien que les formes proposées reflètent une partie du débat d'Helsinki. Débat qui s'est déroulé sur plusieurs points fondamentaux (voir peuple 1508 du 08 septembre 1999 - 9ème congrès de la CES -). Affirmer une Europe sociale et se doter d'un syndicalisme efficace et de propositions et d'actions, l'ensemble des syndicats présents à Helsinki partagent ces objectifs mais en fonction de leur modèle, de leur tradition, chaque syndicat fait émerger des conceptions qui sont respectables mais qui conduisent souvent à la paralysie. L'année 99 sous présidence allemande et finlandaise a été le reflet de cette contradiction. Par contre la mobilisation des ONG dans le cadre de Seattle a montré la nécessité au mouvement syndical d'apparaître, d'agir à un autre niveau.

L'émergence du mouvement associatif est complexe. Il recèle d'authentiques potentialités d'expression démocratique et de nouveaux besoins mais il peut être aussi en particulier par ses origines anglo saxonnes un élément de confusion en particulier sur le rôle des entreprises. Il peut être porteur d'un transfert, voire d'une autre conception de la relation de travail, du contrat de travail salariés sur des aspects extérieurs à l'entreprise : exemple consommation, traitement social, des retraites, etc... S'il faut bien nous garder d'avoir une opinion arrêtée, voire d'être frileux sur les opportunités, agir ensemble. Nous observons cependant que c'est l'un des nouveaux axes prioritaires de la commission européenne. Elle compte publier une communication sur la société civile, le rôle et la représentativité des associations dans le dialogue social européen dans les prochaines semaines.

L'année 2000 pour le mouvement syndical européen s'est affirmée les choix du congrès d'Helsinki, agir, être actif, peser sur les décisions.

Un calendrier syndical européen s'ouvre avec des initiatives fortes sous la présidence portugaise et une responsabilité du syndicalisme français pour confirmer une forte lisibilité, transparence de l'action syndicale européenne durant le second semestre.

Confirmer notre congrès, nos prises de position au congrès de la CES.

Nous avons besoin là plus qu'ailleurs parce que les enjeux sont immenses, d'une réelle pratique unitaire. Réussir syndicalement la présidence française repose sur cette articulation. Il est de notre responsabilité d'éviter la cacophonie et de dépasser les "cercles autorisés" pour reprendre l'expression de "Coluche". Porter les mots d'ordre du syndicalisme européen sur l'emploi et les droits en Europe impliquent de réussir notre participation aux mobilisations, aux initiatives prévues durant la présidence portugaise. Dans les régions, dans les groupes notamment ceux qui sont partiellement touchés : Michelin, Moulinex, etc... dans les services publics : énergie, PTT, cheminots, transports ...avec nos comités de chômeurs.

Nous pouvons nous mettre en situation de faire prospérer l'esprit, la dynamique de Vilvorde et du Luxembourg au 1er semestre : action des 20 et 21 juin à Porto, et ensuite peut être les 11 et 12 décembre à Nice sous la présidence française en s'appuyant sur des initiatives et leurs coordinations, la décentralisation des moyens mis en œuvre à différents niveaux de l'activité et de l'action revendicative.

Joël DECAILLON